



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees

MONTRÉAL

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES DE
L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX
(SECTION MONTRÉAL INC.)**

Tenue le mercredi 6 mai 2015 à 10 h
Au Le Rizz, 6630, rue Jarry est, Montréal, Québec

MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

Avant de procéder à l'ouverture officielle de l'assemblée le président, Daniel Morin, informe les membres qu'une personne (un membre du conseil d'administration) passera tout le long de l'assemblée et aussi durant le lunch pour prendre des photos. Ces photos seront répertoriées sur le site web de l'association « Section Montréal » et si des personnes ne veulent pas que leurs photos soient sur le site, de bien vouloir le laisser savoir.

Par ailleurs, il nous informe que certains de nos partenaires d'affaires, qui offrent des réductions aux membres, seront présents à notre assemblée pour nous donner de l'information et pour répondre à nos questions. Ils seront installés dans la salle à dîner à compter de 11h et seront présents jusqu'à la fin du repas.

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, Daniel Morin, souhaite officiellement la bienvenue aux membres présents et déclare l'assemblée ouverte à 10 h 07.

2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Daniel Morin passe en revue l'ordre du jour et mentionne qu'une correction sera apportée à l'ordre du jour, précisément au point #7 concernant l'élection au conseil d'administration, non seulement, il y a cinq (5) postes d'administrateurs pour un mandat de trois ans chacun à combler mais il y a aussi un autre poste pour un mandat de 2ans, ce qui fait six (6) postes en totalité. Aucune autre correction.

Proposition :

Louise Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour, elle est appuyée par Claude Asselin.

Adoptée à l'unanimité.

3.- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 7 MAI 2014

Le président demande aux membres s'ils veulent qu'on procède à la lecture du procès-verbal compte tenu que toutes les personnes qui ont signifié leur présence à cette assemblée en ont reçu une copie. Les membres considèrent qu'il n'est pas nécessaire de procéder à sa lecture. Daniel Morin demande s'il y a des commentaires ou corrections à apporter au procès-verbal. Aucun commentaire et/ou aucune correction à apporter.

Proposition :

Gérald Jodoin propose l'adoption du procès-verbal de l'AGA 2014, il est appuyé par Nicole Fournier. **Adoptée à l'unanimité tel que présenté.**

4. – FINANCES

Daniel Morin mentionne que nous ne pouvons pas tout de suite passer à la présentation des états financiers car la vérificatrice de la firme comptable Taillefer CPA n'est pas encore arrivée cependant, nous pouvons passer au point « *Résolution modifiant la structure de l'actif net (réserves)* »

▪ Résolution modifiant la structure de l'actif net (réserves)

Daniel Morin lit la résolution en vue de respecter le règlement 18 « Réserve des sections et fonds excédentaires des sections » qui a été modifiée quant à sa numérotation, cependant, cela ne change en rien le contenu de la résolution. Il poursuit en expliquant que Marcel Couture, notre trésorier, propose d'enlever la réserve de fonctionnement à court terme au montant de 90,000\$ et de la transférer dans une réserve de fonds non alloués. Il propose de mettre 25,000\$ dans la réserve de fonds destinés à la formation des bénévoles et un autre montant de 25,000\$ dans la réserve de fonds destinés aux améliorations locatives.

Daniel Morin poursuit en expliquant que l'an dernier, lors de l'AAM nationale de l'ANRF qui s'est tenue ici à Montréal, il y a eu un vote qui a été accepté par l'ensemble des membres présents et qui stipulait que les sections qui avaient de l'argent non alloué dépassant la moyenne de trois ans de leurs budgets recevraient une facture du bureau national. C'est donc pour cette raison qu'une telle proposition est présentée à l'assemblée concernant la réserve des fonds non alloués. Ainsi, en allouant ces deux montants de 25,000\$ à des fonds spécifiques, cela permettra à la section de palier au dépassement de la moyenne des trois dernières années.

Voir le texte de la résolution adoptée à l'unanimité placée en annexe page 8.

Suite à l'arrivée de Mme Sonia Demers de la firme comptable Taillefer, CPA, le président revient au point 4 :

▪ Présentation des états financiers de l'exercice 2014

Une copie du document préparé par Taillefer, CPA, sur les états financiers au 31 décembre 2014 a été envoyée à toutes les personnes inscrites à l'Assemblée générale annuelle.

Mme Sonia Demers présente les états financiers au 31 décembre 2014 de l'ANRF section Montréal Inc. Elle demande ensuite s'il y a des questions : deux questions sont posées, à savoir :

1. M. Claude Asselin demande une explication au sujet de l'écart important dans l'état des résultats concernant le poste « timbres » à savoir pourquoi le budget de timbres est passé de 2,000\$ à 12,338\$.

Daniel Morin explique que depuis l'adoption par les membres, à l'AAM nationale, d'insérer gratuitement une annexe provenant des sections seulement une fois par année (à l'automne) dans la revue « SAGE », la section de Montréal a dû faire parvenir à tous ses membres une lettre de son président les informant de cette nouvelle décision, du dîner de Noël et de la convocation de notre AGA du printemps. Tous les membres se devaient d'être informés et c'est en octobre 2014 que la documentation a été postée. C'est donc pour cela que le budget de timbres a été substantiellement augmenté. Daniel Morin poursuit en disant qu'il espère que la section n'aura plus à revivre une telle situation. Finalement il a ajouté qu'il y a environ 39% des membres de la section qui ont transmis leur adresse courriel et que les communications, par courriel, seront privilégiées le plus souvent possible.

2. Denis Brunette demande pourquoi le poste « Assemblée générale nationale – soirée Montréal » n'a pas été budgété 6,572\$?

Sonia Demers explique qu'étant donné que l'AAM nationale de l'ANRF se tenait à Montréal, il y a eu une soirée organisée pour laquelle effectivement aucun montant spécifique n'avait été budgété pour les dépenses de la soirée car les gens qui assistaient à cette soirée payaient leur entrée (voir poste « Assemblée générale nationale – soirée Montréal » dans les produits reçus pour y trouver un montant de 6,660\$.)

Proposition :

Élise Therrier propose l'adoption des États financiers de l'ANRF section Montréal Inc. au 31 décembre 2014, secondée par Louise Tremblay.

Adoptée à l'unanimité.

▪ **Nomination de l'expert-comptable pour 2015**

Daniel Morin lit la proposition en vue de nommer un vérificateur comptable pour 2015.

Proposition :

Aline Landry propose de nommer la même firme c'est-à-dire Taillefer CPA pour 2015. Elle est appuyée par Nicole Fournier.

Adoptée à l'unanimité.

Une des membres s'est levée pour faire remarquer au président que sur la résolution concernant la « **Réserve des sections de fonds excédentaires** » il y aurait lieu de modifier le texte puisque cette résolution a été adoptée à l'AGA, alors que le texte de la résolution tel que présenté semble dire que la résolution a été adoptée par le Conseil d'administration.

Daniel Morin est d'accord et précise que la résolution sera corrigée en conséquence.

Pas de point 5 à l'ordre du jour

6. – MOT DU PRÉSIDENT

Daniel Morin remercie tous les membres présents et enchaîne avec la présentation de tous les bénévoles au conseil d'administration, les employées du bureau ainsi que d'autres bénévoles de notre section, notamment, M. Gaétan Laporte à la comptabilité hebdomadaire, Mme Jacqueline Forget, qui était à l'accueil, Mme Louise F. Tremblay qui fait la traduction des textes en anglais, tout en participant

au comité des communications. Il ajoute à cela les noms de Messieurs Gaston Plourde et Jean-Claude Théroix qui représentent la section aux Tables de concertation des aînés en Montérégie et à Montréal. Daniel Morin en profite pour dire que les régions administratives de Lanaudière et de Laval n'ont pas de représentants et si quelqu'un désire participer à une de ces tables, de venir le voir à la fin de la réunion. Daniel Morin, quant à lui, représente l'ANRF dans la région des Laurentides.

Invités : M. Jacques Lambert, directeur du district du Québec et président sortant de la section Montréal. M. Normand Beaumier est notre agent de service régional, communément appelé ASR. Parmi toutes ses tâches, M. Beaumier organise deux fois par année la rencontre des présidents du Québec avec les deux directeurs de district ainsi qu'avec l'agent de liaison provincial.

Daniel Morin poursuit en disant que 2014 a été une année charnière. Elle a été composée de succès et de défaites

Succès : Le nouveau site internet, convivial, facile de manipulation, et surtout très facile d'entretien a été mis en place. M. Morin s'occupe régulièrement de son entretien. Il poursuit en invitant les membres à contribuer à nourrir le site et à le rendre plus attrayant et informatif.

Daniel Morin souligne également qu'en 2016, la section Montréal de l'ANRF fêtera ses 50 ans d'existence. Tous ceux et celles intéressés à soumettre des idées, ou à faire du bénévolat pour l'occasion, svp communiquer avec la section via notre site web.

Recul : La décision du bureau national de ne plus fournir gratuitement d'espace ou d'opportunité d'insérer dans le magazine SAGE un encart des sections a été un recul. Cependant, la section pourra avoir son bulletin de quatre pages imprimé et annexé gratuitement dans SAGE de l'automne 2015. Pour les trois autres publications, la section serait chargée un montant de 0,75\$ la copie. Ce qui représente un montant excessif pour une section avec plus de 14,000 membres comme celle de Montréal.

À l'AAM nationale de l'ANRF au mois de juin 2015, de concert avec les présidents du Québec ainsi que d'autres provinces, M. Steven Troy, président de la section d'Ottawa, présentera une résolution pour obtenir la réintégration de nos quatre pages dans le magazine SAGE et ce, quatre (4) fois par année. Nous espérons une réponse positive de l'assemblée mais le Conseil national d'administration (CNA) envisage de proposer une modification qui donnerait aux sections deux (2) insertions par année, soit celle de l'automne et celle du printemps. Daniel Morin poursuit en disant que même s'il a l'intention de se battre au sujet des quatre (4) insertions, il est convaincu que l'assemblée va accepter la modification du CNA.

Au sujet de la refonte complète des règlements de la section pour répondre aux exigences de la nouvelle loi fédérale concernant les organismes sans but lucratif, un travail fantastique a été fait par Madame Marthe Marlène Biller-Fernando du comité des règlements de la section. Les nouveaux règlements ont été soumis au bureau national pour correction si nécessaire et ratification. Le bureau national a fait ses commentaires qui seront analysés par notre comité des règlements. Les nouveaux règlements seront présentés, en principe, lors de l'assemblée extraordinaire à l'automne 2015.

Daniel Morin poursuit en abordant la question de la dissolution de la personne morale de la section de Montréal, c'est-à-dire « sa désincorporation ». La section de Montréal a été créée en 1966 (50 ans d'existence en 2016) et fût incorporée en 1986. Au plus tard, en juin 2017 la section de Montréal Inc. n'existera plus car, si rien n'est fait d'ici là, le CNA procédera à un transfert des membres de la section formée en personne morale « incorporée », son présent statut, en une section « non incorporée ».

Daniel Morin annonce aux membres qu'une assemblée générale extraordinaire (AGE) qui portera uniquement sur un point, soit la « Dissolution de la personne morale » aura lieu à l'automne 2015. D'ici là, le comité exécutif de la section sera très actif dans le but de recueillir toutes les informations pour répondre aux questions des membres sur le sujet.

Il ajoute que les membres du conseil d'administration suivront le développement de ce dossier de très près. Plusieurs questions ont déjà été posées au bureau national et des rencontres sont prévues avec un avocat mis à la disposition des sections du Québec pour clarifier certains points. D'ailleurs, une première rencontre avec l'avocat est prévue en juin avec la participation d'autres sections de la région du Québec.

En dernier lieu, Daniel Morin mentionne que plusieurs postes sont ouverts au sein du conseil d'administration et que l'année 2016 sera une année déterminante pour la section. Il invite les membres ayant une expertise en incorporation d'organisme sans but lucratif, à nous assister pendant cette période de transition. Il invite également les membres à offrir un peu de leur temps comme administrateurs - administratrices pour nous appuyer dans nos démarches.

Il termine en remerciant toutes les personnes présentes à l'assemblée et ajoute qu'une période de questions suivra les élections.

7. ÉLECTIONS

❖ Désignation d'un Président d'élections :

Daniel Morin demande de confirmer la proposition du conseil d'administration de nommer Denis Brunette comme président des élections.

Proposition :

Michel Jean propose de nommer Denis Brunette comme président des élections, il est appuyé par Angela Giacomo. M. Denis Brunette accepte d'être nommé président d'élections.

Adoptée à l'unanimité.

Daniel Morin invite ensuite M. Denis Brunette, président des mises en candidature à prendre la parole.

- ❖ Denis Brunette mentionne qu'il a besoin d'avoir deux (2) assistants comme adjoints aux bulletins de vote, si nécessaire.

Proposition :

Il suggère que Messieurs Normand Beaumier et Jacques Lambert soient nommés comme adjoints.

Adoptée à l'unanimité.

▪ Élection au conseil d'administration

Denis Brunette indique qu'il y a cinq (5) postes à combler pour un mandat de trois (3) ans et un (1) poste pour un mandat de deux (2) ans.

Les mises en candidature sont :

- ❖ Cinq (5) postes de TROIS ans = Messieurs Jean-Pierre St-Germain, Camille de Varennes, Pierre Drolet, Mesdames Nicole Fournier et Aline Landry.
- ❖ Un (1) poste de DEUX ans = M. Viateur Bédard.

Appel en candidature :

- ❖ M. Denis Brunette demande à tous les membres présents s'il y a une ou des personnes qui seraient intéressées à devenir administrateurs-administratrices de bien vouloir se manifester – L'appel en candidature a été fait à trois reprises et aucun candidat ne s'est manifesté.

Denis Brunette déclare donc cette période de mises en candidature fermée. Étant donné que six (6) mises en candidature ont été soumises pour combler les six (6) postes disponibles, il déclare ces personnes, administrateurs/administratrices de la section locale de Montréal Inc., en les personnes de : Messieurs Jean-Pierre St-Germain, Camille de Varennes, Pierre Drolet, Mesdames Nicole Fournier, Aline Landry et M. Viateur Bédard, officiellement élues au conseil d'administration de la section.

Denis Brunette poursuit en mentionnant que l'année dernière à l'AGA 2014, il y avait un poste d'administrateur qui était demeuré vacant. Le conseil d'administration avait été mandaté de le combler au cours de l'année et de le faire valider lors de l'AGA de mai 2015. Mme Angela Giacomo a accepté le poste d'administrateur pour un mandat de trois ans. Après un an en poste, elle poursuivra un mandat de deux ans.

Denis Brunette propose de procéder par vote à mains levées puis demande à tous les membres présents s'ils sont en accord avec la nomination d'Angela Giacomo de compléter son mandat de deux ans.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Denis Brunette remercie tous les participants pour leur implication et, suite à la levée de la période d'élections, il procède à l'assermentation des nouveaux administrateurs puis il les félicite au nom de tous les membres.

8.- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de question est ouverte. Aucune question n'a été posée.

9. – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 11h05, Bernard Tremblay propose la levée de l'assemblée, secondé par Louise Tremblay.

Adopté à l'unanimité.

NOTE : Daniel Morin demande à l'assistance de demeurer dans la salle pour le tirage des prix de présence. Il invite aussi les participants à rencontrer les partenaires de la section de Montréal installés dans la salle à manger, avant le dîner servi à 12heures. Il remercie encore tous les membres présents.

Daniel Morin
Président

Marthe Marlène Biller-Fernando
Secrétaire du Conseil

Danielle Thifault, adjointe administrative
Procès-verbal

SUITE À L'AGA 2015 - Réunion du Conseil d'administration

Suite à l'Assemblée générale annuelle 2015, les membres du Conseil d'administration 2015 se sont réunis pour procéder à la nomination des membres du nouveau Comité exécutif.

Voici donc le Comité exécutif 2015-2016 :

Président	Daniel Morin
1 ^{re} vice-président	Camille de Varennes
2 ^e vice-présidente	Jocelyne Wiseman
Secrétaire du conseil	Marthe Marlène Biller-Fernando
Trésorier	Marcel Couture

Daniel Morin
Président

Marthe Marlène Biller-Fernando
Secrétaire du Conseil



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees

MONTRÉAL

Résolution modifiant la structure de l'actif net (réserves)

Afin de respecter le règlement de l'Association Nationale des Retraités Fédéraux

« Réserve des sections et fonds excédentaires des sections » :

Daniel Morin fait la lecture de la résolution préparée par Marcel Couture qui propose d'enlever la réserve de fonctionnement à court terme de 90,000\$ pour la transférer dans la « Réserve de fonds non alloués ».

Marcel Couture propose également de placer un montant de 25,000\$ dans la « Réserve de fonds destinés à la formation des bénévoles » de la section et un montant de 25,000\$ dans la « Réserve de fonds destinés aux améliorations locatives » des locaux occupés par la section.

Raynald Turgeon propose l'adoption de la résolution. Il est secondé par Denis Brunette.

Résolution adoptée à l'unanimité à l'Assemblée générale annuelle des membres de la section Montréal Inc. ce sixième jour du mois de mai 2015.

Daniel Morin
Président

Marthe Marlène Biller-Fernando

Marthe Marlène Biller-Fernando
Secrétaire du Conseil